

Maraîchers
passionnés
depuis 1982



Présentation de l'entreprise

Direction Générale
Roland Stoll (1982)

Direction production
serre
Julien Stoll
(2003)

Direction production
plein champs
Christophe Stoll
(2024)



Nos activités avec nos 220 collaborateurs

Production en pleine terre

160 hectares
30 légumes



Production en serres

15 hectares
5 légumes



Achat-vente et logistique

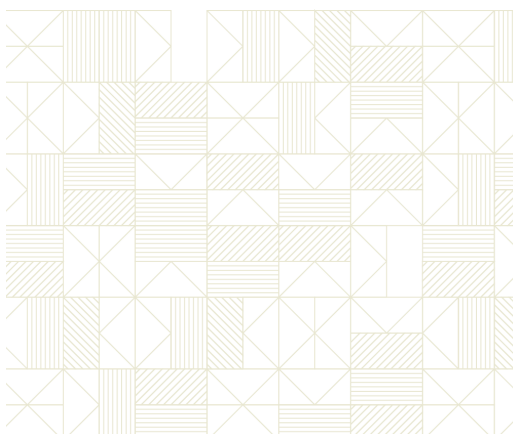
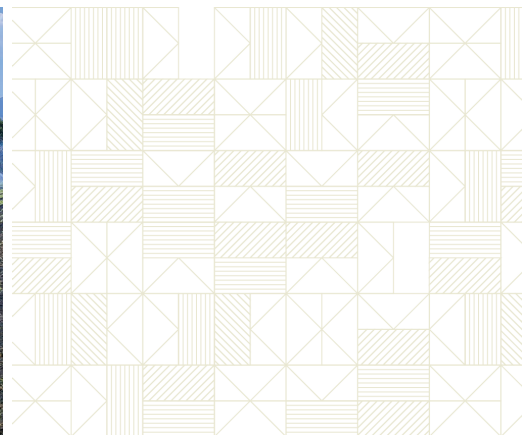
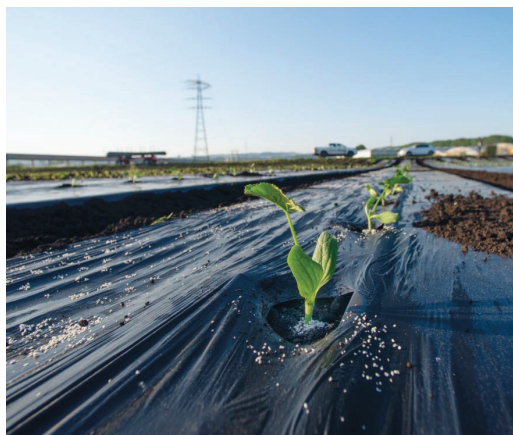
100 clients
350 pal. jours



Irrigation: quels besoins futurs pour les légumes Suisse ?

Situation actuelle sur l'exploitation pour les prises d'eau

- Pour les **serres** nous avons des puits avec des autorisations.
- Pour les **cultures en plein champs** nous avons un pompage fixe dans un cours d'eau avec des pompes électriques et des conduites sous pression (2,2km pour plus de 130hectares).
- Nous utilisons également des pompes d'arrosage pour le prélèvement dans différents cours d'eau ou nous devons également avoir des autorisations.



Pompe d'arrosage pour le prélèvement dans les cours d'eau



Pour cultiver, l'eau est indispensable !



Dans les serres, l'eau est indispensable

- Les besoins d'eau dans les serres sont constants, été comme hiver.
- Pour sécuriser l'approvisionnement nous avons trois possibilités, puits, source, réseau urbain, indispensables pour les cultures hors-sol. (en été les besoins journaliers sont de 1'500m³).



- Pour les cultures en sol, l'arrosage est effectué par aspersion ou goutte à goutte.
- Pour les cultures hors-sol c'est le goutte à goutte avec système d'enrichissement de l'eau avec les engrais pour les besoins des cultures.

En plein champs, l'eau est indispensable

- Pour les cultures en plein champs nous avons des pompages fixes dans des cours d'eau et des puits équipés de pompes électriques et de conduites sous pression.
- Nous utilisons également des pompes d'arrosage pour le prélèvement dans des cours d'eau où nous devons avoir des autorisations.



- Nous utilisons trois systèmes d'irrigation
- Le goutte à goutte (culture de courgettes, courges)
- Les asperseurs avec des tuyaux métalliques ou aluminium (40KM)
- Des enrouleurs avec des jets canons de 450 et 600 m

Pompage fixe dans un cours d'eau (Thiel)



Plaquette d'autorisation



Puit pour une serre



Craintes pour l'utilisation future de l'eau des cours d'eau

- Les Autorités Fédérales (OFEV) ont mis en place un modèle de calcul des quantités d'utilisation de l'eau d'irrigation dans l'agriculture?
- Les Autorités Cantonales Vaudoises souhaitent que nous prélevions le minimum dans les cours d'eau, mais plutôt dans les lacs, le reflux du lac ou des puits.
- Il y a des grandes différences Cantonales.
- La pression des pêcheurs et des milieux écologiques.

Difficulté de mise en place de réseau d'eau d'irrigation (autorisation, financement)

1. Il faut trouver la ressource suffisante, cours d'eau, forage, lac.
2. Les demandes d'autorisation doivent être motivées et les débits autorisés ne sont pas toujours ceux espérés.
3. Les investissements sont conséquents (électricité, pompe, conduite souterraine) compter 15'000.- et 25'000.- hectares sans compter le système d'arrosage pour les cultures.

Toutefois, une demande de subventionnement est possible.

Conclusions

- Sans irrigation, pas de légumes Suisse, ou avec une qualité insuffisante et des rendements faibles.
- Les demandes d'autorisation doivent être anticipées auprès de votre canton.
- Les investissements de base peuvent être conséquents.
- Malgré que la suisse reste une région pluvieuse, l'irrigation est nécessaire en plein champs.
- Les cultures sous abris apportent de nombreux avantages pour la maîtrise de l'utilisation de l'eau et la qualité des produits.

Merci!

